

PUBLICATION | SEP 2026

ECOWAS Policy Analysis Series

*Vers une paix féministe: comment la
CEDEAO peut repenser la paix et la sécurité
en Afrique de l'Ouest*

Par Toni Haastrup

DROITS ET AUTORISATIONS

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>. Cette licence permet aux utilisateurs de distribuer, de remixer, d'adapter et de transformer le contenu sur tout support ou format, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que le créateur soit dûment crédité.

AVERTISSEMENT

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel » à la demande du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Le contenu des publications ne reflète pas nécessairement la position officielle de la GIZ ou du gouvernement allemand. La GIZ et le BMZ déclinent toute responsabilité quant au contenu des sites web externes référencés dans cette publication.

Cet article fait partie de la Série d'analyses des politiques de la CEDEAO (EPAS), une initiative mettant en lumière les points de vue des leaders d'opinion et des chercheurs africains sur la CEDEAO. L'EPAS vise à examiner de manière critique l'évolution de la CEDEAO au cours des cinq dernières décennies, du point de vue des universitaires et des citoyens, et à contribuer à une vision prospective de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. La série EPAS est coordonnée par l'Africa Policy Research Institute dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel ». Ce projet est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

INTRODUCTION

Les cadres traditionnels de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest ont généralement négligé le potentiel transformateur des approches féministes et de celles fondées sur la justice de genre. Cette lacune a engendré un angle mort qui a entravé la capacité des décideurs politiques à résoudre efficacement les problèmes de sécurité dans la région. Ce papier appelle la CEDEAO à intégrer les principes féministes à ses normes, pratiques et partenariats afin de lui permettre de mieux façonner la paix et la sécurité dans la région.

DÉVELOPPER UN ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL POUR LA JUSTICE DE GENRE

Lors de sa création en 1975, la CEDEAO n'accordait pas une grande priorité aux questions de genre. Un changement s'est toutefois amorcé avec le Traité révisé de 1993, qui comprend l'article 63 sur les femmes et le développement, visant à établir un cadre pour l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes en Afrique de l'Ouest.

Lorsque le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1325, texte historique qui a contraint tous les acteurs des processus de paix et de conflit à inclure les femmes dans les processus formels de consolidation de la paix à l'échelle mondiale, il a permis d'approfondir la prise en compte du genre dans les cadres d'action des organisations régionales, notamment ceux de la CEDEAO. La résolution 1325, ainsi que les neuf résolutions ultérieures, constitue le cadre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité ». Parallèlement, la CEDEAO a créé un Centre pour le développement du genre en 2003 et adopté sa première politique de genre l'année suivante. Les obligations internationales, conjuguées aux impératifs régionaux, ont jeté les bases d'un agenda régional pour l'égalité des genres.

En 2010, la CEDEAO a adopté la Déclaration de Dakar, par laquelle les États membres s'engagent à inclure les femmes dans la prévention des conflits, les négociations de paix et le relèvement post-conflit. Aujourd'hui, tous les États membres de la CEDEAO ont adopté un Plan d'action national (PAN) afin de souligner leur engagement de principe en faveur de l'inclusion des femmes dans la paix et la sécurité, ainsi que les progrès réalisés grâce au plaidoyer féministe pour les droits des femmes en Afrique

de l'Ouest. Outre l'Acte additionnel de 2015 relatif à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, la CEDEAO a introduit en 2021 un ensemble de lignes directrices internes sur les femmes, la

« Lors de sa création en 1975, la CEDEAO n'accordait pas une grande priorité aux questions de genre. »

paix et la sécurité afin de garantir que ses efforts régionaux en matière de paix et de sécurité incluent les femmes. Ces lignes directrices portent sur les méthodes de travail internes de la CEDEAO, tandis que les guides précédents axés sur l'égalité des sexes s'appliquaient principalement aux programmes externes. Bien que ces instruments engagent collectivement chaque État membre de la CEDEAO à promouvoir l'égalité des sexes dans tous les secteurs et appellent à l'harmonisation des législations nationales avec les protocoles régionaux, un écart persiste entre la prescription des cadres de justice de genre et leur application pratique, en grande partie en raison de l'application limitée des principes féministes. L'adoption d'un langage témoignant du soutien à l'inclusion et à l'égalité des genres ne s'est pas accompagnée d'une tentative sérieuse de remettre en question les structures de pouvoir patriarcales sous-jacentes qui alimentent les conflits et l'exclusion.

POURQUOI LES PERSPECTIVES FÉMINISTES SUR LE GENRE SONT IMPORTANTES POUR LA CEDEAO

À l'avenir, le programme Femmes, paix et sécurité doit aller au-delà de la simple inclusion ou représentation des femmes dans les processus décisionnels. Il doit également exiger des décideurs qu'ils tiennent compte des inégalités intersectionnelles dans les processus de paix, mettent l'accent sur la démilitarisation et promeuvent la justice sociale.

Face à la multiplication des conflits liés au déficit de gouvernance, à l'insécurité climatique, à l'extrémisme violent et aux inégalités économiques en Afrique de l'Ouest, une approche féministe de la consolidation de la paix est absolument indispensable. Cette approche constitue un cadre pratique et axé sur la justice sociale, qui privilégie la participation inclusive des femmes et des groupes marginalisés à toutes les étapes des processus de paix. Elle s'attaque aux causes profondes des conflits, telles que les inégalités, les violences sexistes et l'exclusion, tout en promouvant des solutions non violentes et durables. En s'appuyant sur des stratégies à la fois formelles et informelles, elle garantit que les efforts de paix aboutissent à une transformation sociale durable, et non à une simple cessation des hostilités.

La CEDEAO est bien placée pour tirer parti de ses cadres existants en matière d'égalité des sexes afin d'opérer un changement substantiel. Le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO constitue un bon point de départ, en définissant le programme de prévention et de consolidation de la paix du bloc régional. Ce cadre reconnaît les conséquences des violences structurelles et souligne l'importance du programme « Femmes, paix et sécurité ». Toutefois, pour qu'il transforme véritablement les processus de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO doit s'attaquer à la manière dont différentes formes de marginalisation – telles que le sexisme, le racisme et la pauvreté – se conjuguent pour créer les injustices profondes qui alimentent l'insécurité. Cela nécessiterait l'intégration de concepts comme l'intersectionnalité,

qui vise à comprendre comment différentes structures d'oppression peuvent avoir un impact négatif sur les individus et les communautés en fonction de leur identité.

APPROCHES FÉMINISTES PARTICIPATIVES EN PRATIQUE

Un cadre féministe pour la paix et la sécurité exige de dépasser la diplomatie centrée sur les élites au profit de processus inclusifs et participatifs impliquant activement les organisations de la société civile dirigées par des femmes et les mouvements de base. La campagne « L'égalité des sexes est mon agenda » (GIMAC) en est un exemple pertinent : elle vise à influencer les politiques de l'Union africaine (UA) en plaidant pour l'adoption de cadres tels que le Protocole de Maputo, la Politique de l'UA en matière d'égalité des sexes et la Convention de l'UA sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (UA-CEVAWG).

En Afrique de l'Ouest, le Réseau des femmes pour la paix du fleuve Mano (MARWOPNET) a joué un rôle déterminant dans l'établissement de négociations de paix lors des guerres civiles en Sierra Leone et au Libéria. De même, le programme « Femmes et consolidation de la paix » du Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP) a contribué de manière significative à la promotion de la dimension de genre dans la région. Depuis 2002, le WANEP entretient un partenariat stratégique avec la CEDEAO, formalisé par un mémorandum d'entente signé en 2004 et renouvelé en 2024. Cependant, la collaboration avec MARWOPNET demeure principalement ponctuelle, malgré le rôle important joué par le Réseau dans les dialogues de paix dans la sous-région du fleuve Mano et l'obtention du prix Nobel de la paix des Nations Unies en 2003 (Gaanderse, 2010). MARWOPNET a joué un rôle essentiel en facilitant le dialogue entre les présidents du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone lors du conflit régional du début des années 2000 et en favorisant l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels en matière de paix et de sécurité. D'autres organismes similaires existent, comme le Réseau pour la paix et la sécurité des femmes dans la région de la CEDEAO, qui publie par exemple des rapports parallèles sur l'état du respect régional de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

La CEDEAO devrait renforcer sa collaboration avec des organisations de base comme MARWOPNET afin de promouvoir le leadership des femmes dans les négociations de paix, la médiation des conflits et, plus généralement, la consolidation de la paix. Elle pourrait s'inspirer des efforts déployés par le GIMAC au niveau de l'UA, qui vise à soutenir la mise en place d'un réseau plus cohérent d'organisations féministes et de défense des droits des femmes au sein de la société civile, afin de nouer des partenariats stratégiques avec l'organisation régionale. La transposition de cette approche en Afrique de l'Ouest favoriserait une meilleure institutionnalisation des principes féministes dans le cadre des opérations de la CEDEAO.

RÉFORME INCLUSIVE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

La réforme du secteur de la sécurité (RSS) est à la fois l'un des principaux axes d'intervention de la CEDEAO et un élément central de la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Le programme Femmes, paix et sécurité considère la RSS comme

essentielle à sa mise en œuvre effective. Comme le démontre Holvikivi (2015), pour que la RSS atteigne pleinement ses objectifs de transformation du secteur de la sécurité, elle doit rendre des comptes à l'ensemble de la population, ce qui implique nécessairement de prendre en considération les questions de genre et les autres rapports de pouvoir.

Comme la plupart des organisations, la CEDEAO est façonnée par des conceptions du genre qui influencent la répartition du pouvoir, la représentation des voix et la priorisation des besoins (Haastrup, 2021). Concrètement, les processus de RSS peuvent rapprocher la CEDEAO des communautés qu'elle est censée représenter. Étant donné que de nombreux citoyens ouest-africains estiment que la CEDEAO et d'autres institutions internationales sont déconnectées de leurs réalités vécues, une meilleure implication entre la CEDEAO et les communautés locales peut faire évoluer les perceptions, instaurer la confiance et contribuer au respect des obligations du programme Femmes, paix et sécurité.

RECOMMANDATIONS

La CEDEAO devrait adopter une approche féministe face à l'insécurité climatique.

Elle devrait unir ses forces à celles des organisations féministes et de défense des droits des femmes qui exercent une influence considérable dans ce secteur. Les conflits liés au climat et la dégradation de l'environnement touchent de manière disproportionnée les femmes et les communautés marginalisées, qui sont plus susceptibles de perdre l'accès à leurs terres et autres ressources, et de faire face à des risques accrus de violence lors de déplacements. Les initiatives réussies au Niger et au Burkina Faso, où des femmes en milieu rural ont contribué à des projets communautaires de résilience climatique, offrent des exemples concrets que la CEDEAO peut reproduire et développer, afin de renforcer la stabilité régionale et la résilience face aux conflits liés au climat.

Par ailleurs, l'importance des échanges intergénérationnels constitue une dimension essentielle du féminisme africain libérateur. La majorité de la population africaine ayant moins de 30 ans, les jeunes représentent un groupe démographique important sur le continent. Leur inclusion dans les instances décisionnelles est une autre initiative féministe qui permettra à la CEDEAO de trouver un écho auprès de la jeune génération. En tirant pleinement parti des technologies numériques, la CEDEAO peut démocratiser l'accès des jeunes aux débats politiques, ouvrant la voie à des approches plus inclusives pour construire la paix et la sécurité.

Intégrer les groupes de femmes à la base dans les efforts de réforme du secteur de la sécurité.

Les groupes de femmes locaux sont souvent au cœur de ces efforts. En première ligne de la collecte d'informations permettant d'alerter rapidement sur le risque d'aggravation de crises en conflits armés, les organisations de défense des droits des femmes (ODF) contribuent à prévenir et à atténuer les crises, à rendre les réponses sécuritaires plus inclusives et équitables, et à réduire le militarisme. En collaborant étroitement avec les groupes de femmes locaux et en tenant compte de leurs priorités, les ODF s'engagent à lutter contre les injustices, notamment les violences sexistes sous toutes leurs formes, et pas seulement les violences sexuelles en temps de guerre.

BIBLIOGRAPHIE

Ansorg, N and Haastrup, T. (2018) Gender and the EU's support for security sector reform in fragile contexts', *JCMS: Journal of Common Market Studies* 56 (5), 1127–1143

Gaanderse, M. (2010). Security for All: West Africa's Good Practices on Gender in the Security Sector. DCAF Report

Haastrup, T (2021) Studying femocrats, gendered practices and narratives of masculinist protection. In *Researching the Inner Life of the African Peace and Security Architecture* (pp. 164–185). Brill

Holvikivi, A. (2015) What role for the security sector? An SSR approach to implementing the women, peace and security agenda, *Connections*, 14 (3) 31-44

À PROPOS DE L'AUTEUR

Toni Haastrup est professeur et titulaire de la chaire de politique mondiale à l'université de Manchester, au Royaume-Uni. Elle est également cofondatrice *African Feminist Collective on Feminist Informed Policies (AFiP)*, qui vise à contribuer à l'élaboration de politiques nationales et étrangères, inspirées par les perspectives féministes africaines, anti-impérialistes et décoloniales, tout en créant un espace permettant à l'expertise féministe africaine de participer aux débats sur la « politique étrangère féministe ». Chercheuse et enseignante, Toni mène des travaux qui analysent de manière critique les hiérarchies persistantes du pouvoir mondiales, tout en ouvrant des espaces pour repenser, avec ses alliés, de futures voies féministes alternatives.



L'Africa Policy Research Institute (APRI) est un think tank africain indépendant et non partisan. Il mène des recherches sur des enjeux majeurs liés aux politiques publiques concernant les pays africains et le continent dans son ensemble. APRI contribue à éclairer les processus d'élaboration des politiques de l'Allemagne et de l'Union européenne à l'égard de l'Afrique. Par ailleurs, APRI propose des pistes d'action aux décideurs africains et aux acteurs de la société civile.

Mentions légales

APRI - Africa Policy Research
Institute gGmbH
Prinzenstrasse 85D
10969 Berlin
Allemagne

Directeur exécutif

Dr. Olumide Abimbola
Contact: Dr. Amandine Gnanguènon,
Chercheur principal et responsable du
programme Géopolitique et géoéconomie
Email: agnanguenon@afripoli.org

Licence

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>